



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE MONTIGNY PAYS MESSIN  
25 RUE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE  
BP 60230  
57952 MONTIGNY LES METZ CEDEX

Direction générale des Finances publiques  
Centre des Finances publiques de MONTIGNY  
PAYS MESSIN

25, rue des Martyrs de la Résistance  
BP 60230  
57952 MONTIGNY LES METZ CEDEX  
Téléphone : 03 87 63 37 93  
Mél. : t057032@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :  
TLJ de 8h30 à 12h.  
Le jeudi sur Rendez vous de 13h30 à 16h.  
Réf. : MTM 25/2023

Monsieur le Maire de MOULINS LES METZ

Montigny les Metz le, 04/09/2023

**Objet :** Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57.

Monsieur le Maire,

Vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 pour la Ville de MOULINS LES METZ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la collectivité de MOULINS LES METZ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2005-1899 précité, le présent avis devra être joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La comptable des Finances Publiques  
Marie-Thérèse MOLLENTHIEL

